

Groupe de travail sur la formation des fournisseurs de soins de santé Attributions

Portée

Inclure les fournisseurs de soins de santé officiels (professionnels et bénévoles) et officieux (famille) dans la mesure où cela concerne les soins palliatifs et en fin de vie. On mettra l'accent sur une approche coopérative des soins intégrés.

Mandat

Le Groupe de travail encouragera, facilitera et coordonnera les activités de mise en oeuvre, y compris, peut-être:

- une discussion sur les besoins en formation des professionnels des soins de santé qui assurent les soins palliatifs et de fin de vie;
- les améliorations de la formation et de l'éducation visant le soulagement et le contrôle de la douleur;
- des partenariats pour faire en sorte que les programmes de cours couvrent les complexités et la vaste gamme des besoins des patients qui reçoivent des soins palliatifs et en fin de vie ainsi que leurs familles et leurs proches;
- la prise en compte des points de vue éthique, spirituel et culturel dans l'élaboration de programmes de cours pour les fournisseurs de soins de santé;
- l'élaboration de cadres de formation efficaces et pertinents pour la prestation des services à tous les niveaux.

Effectif

Le Groupe de travail sur la formation des fournisseurs de soins de santé rassemblera, au plus 10 membres, dont 2 coprésidents, nommés par Santé Canada. Les membres représenteront les organismes et associations et seront choisis pour leur expérience et leur expertise et pour les ressources qu'ils peuvent apporter à la table. On pourra inviter d'autres experts à la table, au besoin.

Membres proposés : PALLIUM, Programme Ian Anderson, Canadian Association of Palliative Care Physicians, Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, Association of Canadian Medical Colleges, Association canadienne des écoles universitaires de nursing; Le Collège des médecins de famille du Canada; Canadian Association of Rural Physicians, Association des infirmières et infirmiers du Canada; Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, L'Association canadienne pour la pratique et l'éducation pastorales, La Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels, Bénévoles Canada et L'Association des pharmaciens du Canada.

Responsabilités des membres

- Assister à toutes les réunions
- Consulter leurs réseaux respectifs
- Apporter des ressources à la table (p. ex., expertise, expérience, financières, le cas échéant)
- Coordonner les efforts entre eux
- Communiquer entre eux et avec leurs organismes

- Établir des liens avec les réseaux d'intervenants plus vastes
- Entreprendre des activités à l'échelle de l'organisme
- Les coprésidents doivent fournir un rapport d'évolution au groupe de coordination d'ici la fin novembre 2003. Ce rapport inclura des propositions d'orientations futures des initiatives de soins aux personnes en fin de vie au Canada, selon leur secteur thématique ou d'intérêt

Budget

Santé Canada soutiendra un maximum de deux réunions de Groupe de travail par an, ainsi que les conférences téléphoniques au besoin. Les frais de déplacement et d'hébergement des membres seront remboursés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Étant donnée la nature bénévole de la participation au groupe de travail, aucun honoraire ne sera versé aux membres.

Échéancier

Le Groupe de travail restera en place jusqu'au 31 mars 2004. Il évaluera son orientation future à cette date.